

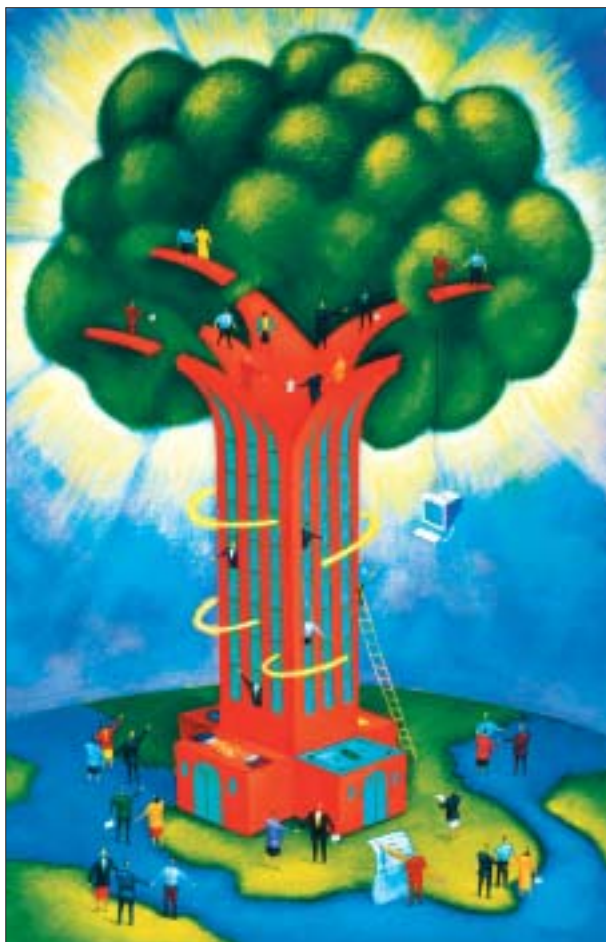
LA CHRONIQUE DE MAXIMILIEN ROUER, coprésident BeCitizen

Du bâtiment positif à l'économie positive

Le salon international de la construction, Batimat, vient de se tenir à Paris, avec pour nouveau concept le bâtiment à énergie positive. De quoi s'agit-il ? Qu'il soit logement, bureau ou usine, le bâtiment classique consomme de l'énergie pour son chauffage et sa climatisation : il est de fait à énergie négative. Avec le bâtiment positif, on passe d'un bâtiment qui a un coût à un bâtiment générateur de revenus. Comment un bâtiment peut-il donc produire plus d'énergie qu'il n'en consomme sur un an ?

Tout d'abord et sans surprise, par la réduction des consommations énergétiques du bâtiment. À ce jour, les économies d'énergie d'un bâtiment sont encore de l'ordre de 85 % par rapport à la norme des années 70, obtenues notamment par la qualité de l'isolation et de l'équipement. Après cette chasse au gaspi, le bâtiment reste négatif. Ensuite, par la valorisation de toute l'énergie reçue par le bâtiment grâce aux récentes innovations technologiques. Ainsi, le chauffage est obtenu par le soleil (matériaux réfractaires, panneaux thermiques...) ou par la géothermie superficielle (pompes à chaleur), l'électricité par le vent (éoliennes urbaines) ou toujours le soleil (panneaux photovoltaïques), sans oublier la micro-cogénération. Enfin, toute surface du bâtiment exposée au soleil encore disponible produit de la biomasse végétale (toits et façades végétalisés). Électricité, biomasse ou chaleur excédentaires du bâtiment sont redistribués aux réseaux commerciaux adaptés. Le bâtiment devient ainsi producteur net d'énergie.

Impacts environnementaux. Ce bâtiment positif intègre les autres impacts environnementaux : les cycles de vie des matériaux sont analysés, afin de choisir ceux qui ont le plus



faible impact « du berceau au berceau », c'est-à-dire de leur extraction à leur destruction, en passant par leur usage. On pense notamment aux matériaux renouvelables et non toxiques, en privilégiant notamment ceux issus de la photosynthèse comme le bois ou autres fibres végétales. L'usage des matériaux d'origine végétale permet à la fois de stocker du carbone (donc de limiter l'effet de serre) et de valoriser la seule énergie dont nous disposons de manière continue et régulière : le soleil. Dans ce cas, il ne s'agit plus

simplement d'un bâtiment qui fait « moins mal » à l'environnement, mais bien d'un bâtiment qui fait du « bien », et rapporte. Il y a une attente forte de solutions de ce type aujourd'hui. En effet, concernant l'état de la planète, très peu contestent aujourd'hui le fait que l'on « va dans le mur ». L'ancienne réaction de déni n'existe plus, et la question centrale est comment motiver l'entreprise à passer à l'action.

Or, il y a un rejet croissant du vieux concept de développement durable, qui permet au mieux de limiter les dégradations sur l'environnement sans prétendre le réhabiliter, et coûte cher. Le développement durable est ainsi compris comme une demi-mesure onéreuse, incapable de répondre dans les temps aux enjeux environnementaux et sociaux. Appliquer le développement durable en entreprise consiste de fait à rendre compte des réductions des impacts de l'activité. Peu importent les impacts si l'entreprise parvient à les réduire.

Trois scénarios. Certains chefs d'entreprise ne sont plus dupes, et souhaitent aller au-delà. Pour ce faire, évaluons le déploiement possible du bâtiment positif à travers trois scénarios. En prolongeant les consommations actuelles du bâtiment, sans même étendre le modèle aux pays émergents, l'héritage aux générations futures pose problème, ne serait-ce qu'en retenant les conséquences du changement climatique. Le bâtiment coûte à l'entreprise. Le scénario joué est donc le scénario de l'économie négative. En réduisant d'un facteur 10 les consommations actuelles, l'extension aux pays émergents est rendue

possible, mais avec pour conséquence un héritage aux générations futures proche du scénario précédent. Le bâtiment coûte moins que précédemment à l'entreprise. Ce scénario serait le scénario développement durable. En développant des bâtiments positifs (producteurs nets d'énergie), l'extension à tous devient possible, avec une régénération de l'environnement, et donc un meilleur héritage aux générations futures. Le bâtiment rapporte des revenus à l'entreprise. Ce scénario serait le scénario positif.

Ce concept peut-il s'étendre, autrement dit d'autres activités peuvent-elles devenir positives ? Pour cela, évaluons la faisabilité d'une extension du bâtiment positif au secteur positif, grâce aux récentes innovations, relève du déploiement mécanique. Il est donc

ÉVALUONS
LA FAISABILITÉ
D'UNE
EXTENSION
MENANT
DU BÂTIMENT
POSITIF
AU SECTEUR
POSITIF,
PUIS À
L'ÉCONOMIE
POSITIVE.

a priori faisable. Qu'en est-il des autres secteurs ? Certains peuvent sans doute devenir positifs, soient qu'ils l'aient déjà été par le passé (l'agriculture), soient qu'ils puissent le devenir en modifiant leur business model. D'autres secteurs ne peuvent pas devenir positifs, et sont compensés par les résultats des autres secteurs (si leurs produits sont considérés comme ayant un intérêt socio-économique majeur). Enfin, des secteurs disparaissent, ayant été incapables de faire évoluer leur activité de telle sorte que celle-ci devienne positive. Ce nouveau paradigme signifiant plus de profit pour l'entreprise, qui de fait devient vertueuse, il devrait rapidement se déployer grâce à l'innovation.

carnet

Christophe Moreau promu chez AIG Europe



Il est nommé directeur des assurances de personnes. Ingénieur des Mines de Nancy, MBA Essec, il a rejoint AIG Europe France en 2001. Il y dirigeait jusqu'à présent l'activité organisation et systèmes. Marc Desrues prend la responsabilité du management de l'équipe commerciale (réseau courtage) et Jean-Marc Mazzuca, celle de la distribution alternative et des partenariats, au sein du département des assurances de personnes. Marc Desrues travaillait dans la souscription, notamment chez Cigna, Zurich France et Chubb. Jean-Marc Mazzuca a été manager commercial et développement au sein, entre autres, des groupes AGF, Generali et Pasteur Mutualité.

SOPRA GROUP ▶ Claude Decq
Il devient directeur général du groupe, membre du directoire. Il était depuis 2003 DG d'Orga Consultants, filiale de conseil

en stratégie et management, et membre du comité exécutif du groupe. Cinquante et un ans, DESS de contrôle de gestion (Dauphine), Claude Decq a travaillé dix ans dans la banque (Société Générale, Crédit Agricole et Banca Intesa à Milan), puis dix-sept ans dans le conseil, notamment chez Cap Gemini Ernst & Young. **Jean Mounet**, jusqu'ici DG, devient vice-président du groupe. **Jean-Claude Boutin**, précédemment DG, est nommé DG délégué, principalement en charge des fonctions internes du groupe. **Pierre Pasquier** conserve la présidence du directoire du groupe et François Odin, celle du conseil de surveillance jusqu'en juin 2007. Pierre Pasquier sera alors candidat à la présidence du conseil de surveillance.

ATOS CONSULTING
▶ Didier Laurent et Pascal Nicaud
Il sont nommés associés, respectivement au pôle énergie et utilities, et au pôle RH. Didier Laurent, 43 ans, Centrale Lille, était directeur associé au sein de l'entité internationale Energy & Utilities de Cap Gemini. Il a débuté chez Accenture en 1986, où il s'est rapidement spécialisé dans les do-

maines de l'eau, du gaz, de l'électricité et du pétrole. Pascal Nicaud, 37 ans, était depuis 1999 à la Cegos, où il a développé un pôle de compétences « performance de la fonction RH », avant de diriger une BU dédiée à l'offre RH.

EAST CAPITAL ASSET MANAGEMENT
▶ Karine Hirn
Elle est nommée directrice générale. Co-fondatrice d'East Capital, elle y a été responsable des opérations de conseil financier, avant de diriger l'équipe de Markets & Networks, dans laquelle sont regroupés les ventes, le marketing et les services à la clientèle du groupe. Trente-trois ans, Karine Hirn, diplômée EM Lyon et IEP Paris, a également étudié à la Financial Academy de Moscou et à la Swedish School of Economics and Business Administration, à Helsinki. Elle a été consultante financière à Moscou, puis responsable de la banque EastBridge à Moscou de 1995 à 1997.

SNCF ▶ Anne Mercier-Gallay
Précédemment directrice de la gestion des dirigeants du groupe Caisse d'Épargne (depuis 2001), elle devient directrice des cadres et de l'Institut du management de

la SNCF. Quarante-trois ans, IEP Paris, DESS CAAE (certificat d'aptitude à l'administration des entreprises) de l'IAE Paris, elle a auparavant exercé des fonctions opérationnelles dans plusieurs groupes bancaires, notamment HSBC et le CIC.

BVA CONSULTEST ▶ Catherine Riss
Elle est nommée directrice de cette nouvelle entité du groupe BVA dédiée à l'innovation produit. Ayant effectué depuis trente ans sa carrière dans des sociétés leaders en recherche marketing comme Burke Marketing/NFO, AC Nielsen ou TNS Sofres, Catherine Riss est intervenue dans tous les domaines du développement de nouveaux produits.

MEDEF INTERNATIONAL ▶ Jean Burelle
PDG de Burelle SA et président d'honneur de la Compagnie Plastic Omnium, il a été élu à la présidence de Medef International.

RESPONSABLE
fdegan@latribune.fr
FAX : 01.44.82.16.18
TÉL. : 01.44.82.17.70